



FORUM PUBLIC DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Genève (Suisse)
 - 26 au 28 septembre 2017
- PARTICIPANT**
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) détient le poste de vice-président et de rapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sein de la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF. Comme par les années passées, c'est à ce titre que l'ANQ a été invitée à désigner un parlementaire pour représenter l'APF dans le cadre du Forum public de l'OMC.
 - La délégation de l'APF était aussi composée de M. Bachir Dieye, conseiller à la CCD.
 - L'OMC organise annuellement des manifestations publiques où les membres des gouvernements et des parlements, ainsi que les organisations non gouvernementales, les entreprises et les universitaires, sont invités à examiner les questions relatives au système commercial multilatéral. Ce forum est une activité importante du calendrier international.
 - Cette année, le Forum public avait pour thème général « Le commerce: au-delà des gros titres ».
 - Dans le cadre de ce forum, une réunion-débat destinée aux parlementaires sur le thème *Rendre le commerce équitable: la contribution des parlements* était organisée par l'Union interparlementaire et le Parlement européen.
- THÈMES**
- En plus des séances plénières sur le thème général, le programme du Forum comportait une centaine d'ateliers et de séances de travail sur différents thèmes dont :
 - Le commerce électronique, moteur de progrès pour les PME des pays en développement et des pays à faible revenu

THÈMES (SUITE)

- Réduire la fracture numérique grâce à l'Accord sur les technologies de l'information (ATI)
- Politique commerciale: ouvrir des possibilités pour les femmes
- Dématérialisation des procédures du commerce extérieur au Sénégal.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire en sorte que l'APF, par la voix de ses parlementaires, puisse contribuer à la réflexion et représenter les intérêts des populations de la Francophonie dans le cadre des grandes négociations commerciales internationales.
- Démontrer l'intérêt et la nécessité que les parlementaires francophones de l'APF soient plus étroitement associés aux travaux de l'OMC.
- Contribuer à mieux informer les parlementaires membres de la CCD de l'APF sur l'état des négociations commerciales internationales lors de la prochaine réunion qui aura lieu au printemps 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation a eu l'occasion de faire connaître l'APF en tant qu'organisation interparlementaire et a pu exprimer le point de vue et les intérêts des parlementaires de la Francophonie lors des différentes conférences.
- La participation d'un représentant de la Section du Québec à cette activité a directement contribué à l'objectif de rayonnement institutionnel de l'ANQ auprès de cet important forum international qui accueille chaque année plus de 1500 participants.
- À titre de rapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC, le parlementaire québécois a pu renforcer sa compréhension des enjeux liés au commerce international.
- Finalement, en marge des travaux, le parlementaire québécois a eu l'occasion de rencontrer des parlementaires de différents pays de la Francophonie, des experts et différents représentants d'organisations internationales (OMC, OIF, FMI, ONUSIDA).

COÛT¹

Repas	495,00 \$
Hébergement	351,60 \$
Transport ²	1 492,08 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ³	100,00 \$
Total	2 438,68 \$

¹ 50 % des frais ont été pris en charge par l'APF.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.